



CERTIFICAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

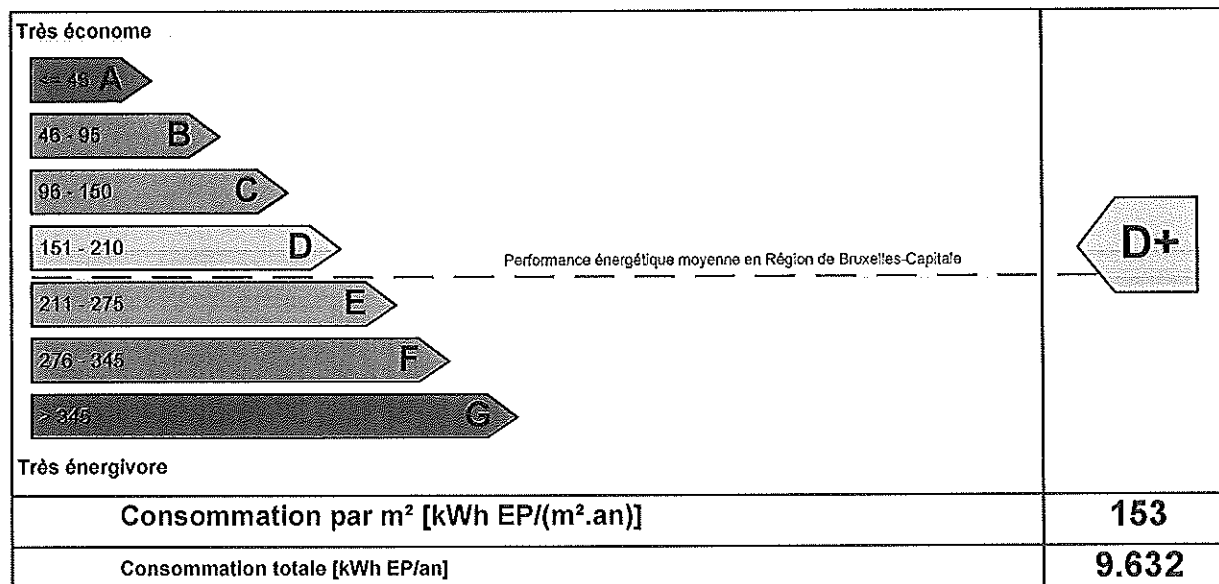
RÉGION DE
BRUXELLES-
CAPITALE

Boulevard Adolphe Max 33
1000 BRUXELLES
Appartement C21
Superficie brute: 63 m²



Certificat PEB valide jusqu'au: 13/11/2026

Performance énergétique du bâtiment



Emissions CO2

Emissions annuelles de CO2 par m² [kg CO2/(m².an)]

PEU

BEAUCOUP

32

Recommandations

Les 3 premières recommandations pour améliorer la performance énergétique sont:

1. Poser une isolation complémentaire dans les murs extérieurs.
2. Adapter le système de ventilation.
3. Améliorer l'étanchéité à l'air du bâtiment et ventiler correctement.

Retrouvez plus de détails et d'autres recommandations dans les pages suivantes.

Informations administratives

Certificat délivré le: 13/11/2016

Affectation: Habitation individuelle

Certificat PEB n°: 20161113-0000338362-01-3

Coordonnées du certificateur PEB:

Nom: BEGHIN Christophe

Numéro d'agrément: 001268110

Société:

Signature: